



La consultation d'un professionnel de la santé buccodentaire dans la région de l'Outaouais L'importance du coût de la consultation. Résultats de l'ESSOR: 2e partie

En Outaouais, les données de l'Enquête sociale et de santé outaouaise régionale (ESSOR) 2013 font ressortir que près de 35 % des adultes n'avaient pas consulté un professionnel de la santé buccodentaire au cours de la dernière année. Cela représente plus de 103 000 personnes dans la région. Plusieurs raisons sont évoquées pour ne pas consulter un dentiste comme le fait d'avoir un dentier, le manque de temps et le fait de ne pas en ressentir le besoin.ⁱ Une autre raison est également souvent mentionnée dans les enquêtes populationnelles, soit le coût de la consultationⁱⁱ qui est considéré trop élevé.ⁱⁱⁱ

L'objectif de ce bulletin est triple. Premièrement, il vise à présenter les proportions (et les nombres estimés) de personnes dans les différents territoires qui n'ont pas consulté un professionnel de la santé buccodentaire en raison du coût. Deuxièmement, des résultats régionaux seront présentés en fonction du sexe et de l'âge, deux caractéristiques importantes. Troisièmement, cette publication vise à déterminer si le coût est plus souvent mentionné comme raison de non consultation par des locataires que par des propriétaires, le fait d'être propriétaire étant en quelque sorte un indicateur d'un meilleur statut social. Deux autres mesures seront combinées avec cet indicateur, soit l'indice de faible revenu et la perception de l'état de santé buccodentaire, afin de déterminer quels groupes déclarent plus souvent ne pas consulter un professionnel à cause du coût. Les données présentées dans ce bulletin proviennent de l'Enquête sociale et de santé outaouaise régionale (ESSOR), réalisée entre les mois d'avril et de juin 2013.

La population cible de l'ESSOR est l'ensemble des adultes vivant dans des ménages privés ou dans des ménages collectifs non institutionnels (personnes vivant en résidence, religieux et religieuses, etc.) et résidant dans la région. Cette enquête a été réalisée auprès de 2 644 personnes âgées de 18 ans et plus. La question principale analysée dans ce bulletin fait suite à celle sur la consultation: « Au cours des 12 derniers mois, avez-vous consulté un dentiste, un hygiéniste dentaire ou un orthodontiste? ». On demande aux personnes qui ont répondu « non » si cela est dû à un coût trop élevé (Est-ce en raison du coût?). Deux choix de réponses sont possibles (oui ou non).

Les données révèlent que sur les 103 500 personnes qui n'ont pas consulté un dentiste au cours de la dernière année, environ 40 % ne l'ont pas fait en raison du coût. Cela représente un peu plus de 41 000 personnes (tableau 1). La proportion la plus faible se retrouve dans le territoire du CSSS de Papineau, à environ 36 %. La plus élevée à environ 47 % est dans le territoire du CSSS du Pontiac. Dans le territoire du CSSS de Gatineau, la proportion est similaire à celle de l'ensemble de la région. C'est sur ce territoire cependant que l'on retrouve le plus de personnes, un peu plus de 26 000, qui déclarent que le coût a été un frein à la consultation.

Tableau 1. Proportion de la population, parmi ceux n'ayant pas consulté un professionnel de la santé buccodentaire au cours de la dernière année, déclarant que c'est en raison du coût, territoires et région de l'Outaouais, 2013.

Entités géographiques (CSSS)	%	Nb	Intervalle de confiance (95 %)	Intervalle de confiance (Nb)
Gatineau	40,8 %	26 300	33,5 % - 48,5 %	20 100 - 32 400
Pontiac	46,6 %	2 600	39,0 % - 54,3 %	2 000 - 3 100
Des Collines	42,9 %	3 200	34,7 % - 51,5 %	2 400 - 4 000
Vallée-de-la-Gatineau	37,1 %	2 600	31,0 % - 43,7 %	2 000 - 3 100
Papineau	36,0 %	6 600	29,7 % - 42,7 %	2 000 - 3 100
Outaouais	40,2 %	41 200	35,3 % - 45,2 %	34 800 - 47 600

Les données régionales indiquent que les femmes et les hommes déclarent dans les mêmes proportions (environ 40 %) ne pas avoir

consulté un professionnel de la santé buccodentaire en raison du coût. L'examen de l'âge révèle que les personnes âgées de 44 ans et moins déclarent plus souvent que celles plus âgées que le coût est une raison de non consultation (55 % c. 31 %).

Les résultats régionaux indiquent que parmi les personnes qui n'ont pas consulté un dentiste, 50 % des locataires et près de 35 % des propriétaires n'en n'ont pas consulté en raison du coût. Lorsque l'on ajoute à l'analyse l'indice de seuil de faible revenu, il est possible de comparer quatre groupes de personnes (tableau 2). Les données indiquent clairement que la proportion de non consultants est beaucoup plus faible chez les personnes propriétaires ne vivant pas sous le seuil de faible revenu (32 % environ, deuxième ligne). Pour les trois autres groupes, près d'une personne sur deux a déclaré ne pas avoir rencontré un dentiste à cause du coût.

Tableau 2. Proportion de la population étant propriétaire ou non et vivant sous le seuil de faible revenu ou non, qui déclare ne pas consulter un professionnel de la santé buccodentaire en raison du coût, région de l'Outaouais, 2013.

Statut	Inférieur au seuil de faible revenu	%	Nb
Propriétaire	Non	32,3 %	16 600
Propriétaire	Oui	47,4 %	3 900
Locataire	Non	50,3 %	12 800
Locataire	Oui	49,5 %	7 200

Le tableau 3 fait ressortir que seulement 29 % des propriétaires avec une bonne santé buccodentaire ont déclaré que le coût était un critère important pour ne pas avoir rencontré un professionnel. Par contre les proportions sont relativement élevées pour deux groupes, soit les propriétaires et les locataires avec une moins bonne santé buccodentaire (respectivement 59 % et 69%). En résumé, les personnes âgées de 44 ans et moins, les locataires et les personnes déclarant avoir une santé buccodentaire mauvaise ou passable sont plus enclines à mentionner que l'absence de consultation dans la dernière année est liée au coût.

Tableau 3. Proportion de la population étant propriétaire ou non et ayant une bonne santé buccodentaire ou non, qui déclare ne pas consulter un professionnel de la santé buccodentaire en raison du coût, région de l'Outaouais, 2013.

Statut	État de la santé buccodentaire	%	Nb
Propriétaire	Bonne, très bonne ou excellente	29 %	14 200
Propriétaire	Mauvaise ou passable	59 %	6 500
Locataire	Bonne, très bonne ou excellente	43 %	12 500
Locataire	Mauvaise ou passable	69 %	7 500

ⁱ Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean (2013). Enquête de santé du Saguenay-Lac-Saint-Jean 2013 : Rapport sommaire. http://santesaglac.com/medias/RAPPORT_VERSION_17juin.pdf

ⁱⁱ Commissaire à la santé et au bien-être (2014). Perceptions et expériences de soins de la population : Le Québec comparé. Résultats de l'enquête internationale sur les politiques de santé du Commonwealth Fund de 2013. http://www.csbe.gouv.qc.ca/fileadmin/www/2013/CWF/CSBE_Rapport_Commonwealth_Fund_2013.pdf

ⁱⁱⁱ Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean (2013). Enquête de santé du Saguenay-Lac-Saint-Jean 2013 : Rapport sommaire. http://santesaglac.com/medias/RAPPORT_VERSION_17juin.pdf

